

encore.... — Ne t'inquiète pas de cela, et promets-moi de venir déposer quand tu en seras requis. — Je suis tout à votre service, messire, et soyez persuadé que je ferai de mon mieux pour vous satisfaire. — A la bonne heure ! Pierre, c'est convenu, me dit le sire de Roquebrune. Sois sûr que tu me retrouveras en temps utile. Adieu. » Aussitôt il m'a quitté et a fait galoper son cheval du côté du manoir d'Arpajon.

— Je serais curieux, dit Jean, de savoir comment sa demande aura été accueillie.

— Oh ! repartit Pierre, les loups ne se mangent pas entre eux ; c'est ce qui me rassure.

— Oui ; mais le seigneur d'Arpajon est-il un loup ? et pourtant il a le bras assez fort pour se défendre des loups, crois-le bien. Allons nous coucher, car il est tard, répondit Jean en fermant la porte. Bonsoir, la compagnie !

VI.

LE SIRE DE ROQUEBRUNE.

Le fier sire de Roquebrune, en quittant Pierre le pâtre, avait piqué des deux pour se rendre au manoir d'Arpajon, manoir simple et modeste comme le maître qui l'habitait.

Quand il arriva, il trouva le noble baron se promenant sous l'ombrage de quelques tilleuls qui commençaient à fleurir. Il mit pied à terre, attachant son cheval à un arbre, jusqu'à ce qu'un homme

du manoir vint à passer et pût se charger de le conduire à l'écurie.

— Sire d'Arpajon, dit-il en s'approchant du baron, recevez mes salutations; vous voyez que je profite du voisinage, et ma démarche vous atteste que je désire rester dans les meilleurs termes avec votre seigneurie.

— Je suis charmé, sire de Roquebrune, de recevoir votre visite, que je n'attendais pas, répondit le sire d'Arpajon; mais je vous prie de croire que je n'en suis pas moins tout à votre service, avec la simple restriction qui concerne les droits de l'équité.

— C'est entendu; je vous dirai plus tard quelle est l'affaire qui m'amène ici. Pour le moment, je vous prierai de me faire servir à déjeuner.

— Bien volontiers. On conçoit qu'on puisse avoir l'estomac creux quand on galope à jeun sur un coursier de cette force-là.

— Oh! à jeun, pas tout à fait; car j'ai déjà mangé deux pigeonneaux de mon colombier, et bu une bonne bouteille de vin vieux.

Le sire d'Arpajon, qui n'avait pas de ces appétits voraces, sourit en donnant des ordres pour la

prompte satisfaction de son hôte. Quoique prenant beaucoup d'exercice, il avait une vie si bien réglée, qu'il ne pouvait concevoir qu'on éprouvât le besoin de manger ou de boire entre ses repas.

Il fit néanmoins servir à son voisin de Roquebrune un repas auquel celui-ci fit honneur avec un appétit très-ouvert.

— Vous avez là d'excellents pois nouveaux; d'où les faites-vous venir? dit-il au sire d'Arpajon, qui le regardait manger, et qui veillait à ce qu'il ne manquât de rien.

— De mon potager; du reste, ce ne sont que des pois ordinaires....

— Voilà d'excellent vin de table. Vous ne le tirez pas de vos vignes probablement?

— Non, certes; car je n'ai qu'une douzaine de ceps qui grimpent le long des murailles; cependant je ne vais pas loin pour le chercher. Un métayer intelligent se charge de faire le voyage d'Espalion, dans le Rouergue, et m'apporte ce petit vin, qui est, en effet, fort agréable à boire.

— Diable! mais c'est très-commode, dit Roquebrune, d'avoir ainsi sous sa main un très-bon vin d'ordinaire, et sans dépense apparemment!

— Il me revient à très-bon marché.

— Eh bien ! cher baron, la première fois que vous enverrez à Espalion pour votre provision, vous m'obligerez, en bon voisin, de me le faire savoir, et d'en faire prendre plusieurs muids pour mon usage.

— Très-volontiers.

Le sire de Roquebrune but encore quelques rasades de ce petit vin, qui ne laissait pas d'être capiteux; puis il se retira de table, voyant que le seigneur d'Arpajon ne se disposait nullement à lui tenir compagnie. Tous deux repassèrent ensuite dans l'allée des tilleuls. Le sire de Roquebrune s'était débarrassé des pièces les plus gênantes de son armure. Celui d'Arpajon, vêtu fort simplement, un manteau brun sur les épaules, une baguette de cèdre à la main, comme le ferait un honnête bourgeois de notre temps, marchait côte à côte avec son voisin.

— Eh bien ! dit-il, sire de Roquebrune, vous vouliez me parler de quelque chose, quand vous êtes arrivé ? Je suis prêt à vous entendre....

— Et moi très-peu prêt à vous expliquer cette affaire.... Excusez-moi, cher baron ; votre petit

vin m'a fait plus d'effet que je n'aurais cru. Il tape joliment ! J'aurai de la peine à réunir mes idées.... Essayons cependant : je suis menacé, mon cher baron, de perdre toutes mes brebis, et je ne puis attribuer ce malheur qu'à quelque sort qui aura été méchamment jeté sur mon troupeau. J'ai fait une enquête minutieuse, et il s'est trouvé qu'un serf de votre domaine est véhémentement soupçonné du fait. Je veux aujourd'hui que l'affaire soit envoyée par-devant mon tribunal, et comme il s'agit d'un de vos vassaux, je venais vous demander votre autorisation.

— Et comment se nomme ce coquin de vassal si véhémentement soupçonné de sorcellerie ? J'ai entendu parler beaucoup de sorciers ; je veux croire qu'il y en a ; mais je crois bien plus encore qu'il y a des charlatans, des saltimbanques qui se font donner ce nom pour mieux tromper les gens. Du reste, je n'en ai jamais vu, et je serais assez curieux d'en voir.

— En ce cas, vous n'avez qu'à faire venir Gerbert.

— Comment ! Gerbert, le pâtre des chèvres ?

— C'est lui-même ; c'est lui qui devra se disculper en justice, s'il est innocent.

— Je gagerais pour lui, s'il comparaisait devant des juges dont l'impartialité me serait connue. Mais, ici, vous serez juge et partie tout à la fois ; je ne vois donc aucune garantie en sa faveur. Il ne lui reste qu'à subir la condamnation qu'il vous plairait de lui infliger, si je le permettais toutefois, mais je ne le permettrai jamais, entendez-vous, sire de Roquebrune ?

Le seigneur d'Arpajon accentua ces derniers mots d'un ton si ferme, que Roquebrune en fut terrassé. Il regardait son voisin avec une colère contenue qui en aurait fait trembler d'autres. Mais le ton du sire d'Arpajon, sa valeur, son caractère bien connu rassuraient pleinement à cet égard. Il n'avait ni la taille ni la force de Roquebrune ; mais, outre beaucoup d'adresse, il avait ce qui ne se trouve jamais que dans un cœur d'honnête homme, un courage de lion pour défendre les faibles et les opprimés.

— Non ! non ! sire de Roquebrune, s'écria-t-il après un moment de réflexion ; non, je ne vous accorderai pas cela. Je dois protection à mes ser-

viteurs, et je les défendrai envers et contre tous. Je me mêlerai surtout de cette affaire, parce qu'elle concerne le petit Gerbert, un enfant bien frêle et bien délicat, et qui serait incapable de supporter les épreuves de votre barbare torture....

— Comme vous défendez sa cause avec chaleur, sire d'Arpajon !... On dirait....

— Sire de Roquebrune, trêve de débats, reprit avec dignité le sire d'Arpajon ; je prends comme mienne la cause de Gerbert ; je la défends, parce qu'il est mon serf, parce qu'il est faible, et surtout parce que je le crois innocent.

— Mais moi, sire de Roquebrune, dit l'autre en s'échauffant, moi, dis-je, je veux le juger et je l'appelle devant mon tribunal.

— Je veux ! Faites donc attention, noble sire, qu'il ne vous appartient pas, qu'il n'appartiendrait à personne de tenir un tel langage en ma présence, sur mon héritage.... Retirez ces expressions insultantes, retirez-les....

— Non, je ne me rétracte pas, dit Roquebrune avec fureur ; nous verrons si vous êtes aussi bon à manier l'épée ou la lance qu'à chanter au lutrin

des hymnes ou du plain-chant comme un clerc d'église.

— Roquebrune, je vous rappelle au bon sens, reprit le sire d'Arpajon. Vous êtes chez moi ; il me semble qu'au lieu de dire : *Je veux*, vous devriez vous contenter de chercher à dire : *Nous voulons* ; car enfin je suis un peu maître dans ces domaines...

— Soyez maître tant que vous voudrez, dit Roquebrune en grinçant des dents ; mais je le suis aussi de vous appeler en champ clos pour vider une querelle devenue la nôtre.

En disant ces mots, plein de courroux, il jeta son gantelet aux pieds du sire d'Arpajon, qui le ramassa aussitôt, en s'écriant :

— Mon Dieu, vous le voyez, soyez témoin de ma modération. J'accepte le combat qui m'est offert ; je l'accepte, mais ce n'est qu'après le jugement de Gerbert que je ceindrai l'épée pour châtier tant d'insolence. Je veux donc, et j'ai le droit de parler ainsi, je veux, dis-je, que le petit chevalier compare d'ici à quatre jours devant ses juges, c'est-à-dire devant les hommes qui se sont arrogé le droit de le juger. Mais je vous le déclare ici, à

la face du ciel, qu'il ne tombe pas un seul cheveu de sa tête, ou vous m'en répondrez.... Après cela, nous réglerons notre affaire suivant les lois de la chevalerie. Vous m'entendez?... Si cet enfant souffre quoi que ce soit en sa personne, c'est entre nous la guerre, une guerre à outrance et sans merci. Ce sera le jugement de Dieu !

La parole stridente et ferme du seigneur d'Arpajon, son geste, son attitude martiale rappelèrent un peu à la raison le sire de Roquebrune. Le baron d'Arpajon imprimait à ce voisin, tout bardé de fer, un respect mêlé de crainte. Celui-ci était tout honteux de sa conduite. Qu'allait dire le comte d'Auvergne en apprenant les causes de ce débat ? Que penseraient les seigneurs de Fontanges, d'Estresses, d'Aurillac, de Turland, de Malompise, et tant d'autres encore ? Ne s'empresseraient-ils pas de faire cause commune avec le sire d'Arpajon contre un agresseur de si peu de loyauté ? Ne venait-il pas de défier un homme considéré, un seigneur aimé de tous ses vassaux, un homme dont le nom n'était prononcé qu'avec respect et affection à la cour du comte d'Auvergne ? Toutes ces réflexions lui venaient en foule pendant que le

sire d'Arpajon parlait encore. Mais une mauvaise honte l'empêchait de revenir sur ses pas; il ne pouvait, lui sire de Roquebrune, descendre jusqu'à faire des excuses; ce serait, suivant lui, s'avilir au dernier point.

Il était dans cette perplexité, ne sachant que dire, ne sachant que faire, lorsqu'un enfant arriva sur le lieu de la scène, courant à toutes jambes.

— Monseigneur, dit-il, excusez-moi de venir devant vous sans avoir été appelé. Mais on vient de me dire que mon nom avait été prononcé, qu'il s'agit de sorcier et de brebis mortes. On m'accuse d'être ce sorcier, d'avoir jeté un sort à ces pauvres bêtes; je viens pour dissiper ces vaines rumeurs, détruire ces calomnies, et confondre le calomniateur. Vous avez été assez bon, monseigneur, pour prendre ma défense; mais je saurai bien me défendre moi-même.

— Oh! oh! fit le sire de Roquebrune. Petit orgueilleux, va!

— Vous vous défendrez dans quatre jours devant le sire de Roquebrune ici présent.

Le Seigneur de Roquebrune, dont on pouvait voir la physionomie à travers la visière de son

casque, lançait en ce moment sur le jeune pâtre le regard flamboyant de la haine. Gerbert saisit cet éclair au passage.

— Avec votre permission, monseigneur, dit-il, je serais en droit de demander un autre juge; mais puisque vous consentez à voir juger un de vos vassaux par une autre juridiction que la vôtre, c'est que vous avez de puissantes raisons; je dois donc obéir et me préparer à comparaître devant le sire de Roquebrune dans quatre jours. Dans quatre jours je comparaitrai.

Le sire de Roquebrune, en entendant les paroles nettes et claires de cet enfant, qui semblait braver l'accusation dont il était l'objet, se mordait les lèvres de manière à en faire jaillir le sang. Il se trouvait mal à l'aise en présence de l'enfant qu'il accusait. Il blâmait dans son for intérieur la liberté que son voisin laissait à des serfs de venir se jeter au milieu d'une explication des plus graves, des plus sérieuses.

— Ce drôle aura-t-il bientôt fini? s'écria-t-il; ne peut-il donc nous laisser en paix?

— Sire de Roquebrune, dit Gerbert avec une imposante fermeté, je ne repousse pas votre in-

sulte, elle tombe à mes pieds; elle ne saurait m'atteindre.... Dans quatre jours, je saurais me justifier à tous les yeux. A présent, je me retire.

Le petit gardeur de chèvres se retira avec moins d'impétuosité qu'il n'était arrivé. Il fut accompagné des regards étincelants du baron de Roquebrune, qui se voyait encore défait en cette rencontre.

— Vous le voyez, sire de Roquebrune, dit le baron d'Arpajon, il ne craint ni vos menaces, ni vos injures, ni votre haine; il est fort de son innocence....

— Et de votre protection, dit Roquebrune avec un sourire amer; et ce qui le prouve, c'est qu'il ait osé paraître ici sans votre permission, et prendre la parole dans ce grave débat.

— Expliquez la chose comme vous le voudrez, mon voisin; j'ai pour habitude de permettre à mes vassaux de m'aborder en toute circonstance, quand il s'agit de leurs affaires. Le petit chevrier n'a fait qu'user du privilège de l'usage établi.

— A la bonne heure, baron, si cela vous convient.

— Résumons-nous, si vous le voulez bien. Après le jugement, vous savez....

— Oui.... je sais.... Mais.... dit en balbutiant Roquebrune.

— Quelles armes? Peu m'inporte, dit le sire d'Arpajon.

— A fer émoulu, si vous voulez.

— C'est entendu. Adieu, sire de Roquebrune.

VII.

GRAND SERVICE MAL RECONNU.

Pour retourner d'Arpajon à Roquebrune, il fallait traverser une vallée qui prend naissance au pied du Cantal et se termine à la plaine d'Arpajon. Sa longueur est d'environ six lieues sur une lieue de largeur. Elle est arrosée par la rivière de Cère, qui, après avoir descendu de cascade en cascade jusqu'à la commune de Vic, célèbre dans le pays par ses eaux minérales, serpente lentement dans

une contrée délicieuse et fertile, et va, au-dessous d'Arpajon, se réunir à la Jordanne, pour verser ensuite leurs eaux réunies dans la Dordogne.

Cette vallée est la plus grande et la plus belle des vallées de ce pays. Son aspect console un peu de la vue désolée que présentent les énormes aspérités du Cantal, effroyables cônes souvent couverts de neige qui s'élancent vers les nues avec une égale raideur et qui, par leur aspect menaçant, répandent dans l'âme une involontaire terreur.

Ces antiques montagnes ont été évidemment dans les temps primitifs de terribles volcans ; il y a eu là sans doute un des plus célèbres embrasements que le globe puisse compter dans ses révolutions ; mais la science de l'homme, science dont il est si vain, ne pourra jamais assigner l'époque de cette vaste conflagration, dont il reconnaît pourtant les indices. Les laves ont coulé avec une telle abondance, qu'elles ont comblé les vallées qui séparaient quelques montagnes inférieures, et formé de vastes plateaux, finissant par laisser entre eux de larges et profondes vallées.

Ces vallées, où l'œil ne rencontre que de la neige pendant cinq mois de l'année, se parent de ver-

ture à la belle saison et offrent d'excellents pâturages.

L'herbe la plus fraîche, le gazon le plus touffu les tapissent ; les violettes, les hyacinthes, les muguets sauvages, les marguerites de tout genre, les primerolles, les œillets champêtres émaillent et parsèment à l'envi cette verdure délicieuse, dont la délicate saveur appelle au printemps les troupeaux avides d'en jouir.

En présence de ces vallées, qui, bien qu'elles n'eussent pas encore repris leur parure, contrastaient d'une manière si tranchée avec le Puy-de-Griou et le Plomb du Cantal, ces horribles sommités qui dominant toute la contrée ; en présence, dis-je, de ce contraste, le seigneur de Roquebrune se sentait plus disposé à faire de saines réflexions sur la scène qui venait de se passer, et dont, au fond de son cœur, il conservait de la honte et même de la confusion.

Car enfin, non-seulement le sire d'Arpajon l'avait vaincu sur tous les points par l'arme de la raison, mais encore le petit gardeur de chèvres, ce petit être sans mine et sans force, venait de le terrasser avec la seule puissance de la vérité.

Ce jugement qu'il allait rendre, le défi qu'il avait fait au seigneur d'Arpajon, quelle que fût l'issue de ces deux affaires, allaient le vouer au ridicule et au mépris de tout le monde dans la contrée. Cette pensée commençait à le torturer. Elle modifiait les opinions qu'il avait eues d'abord, et dans son cœur haut et fier faisait succéder une tristesse mortelle aux élancements de la colère.

Il se laissait conduire par son cheval à travers les chemins fort mal frayés et sillonnés de fondrières, lorsqu'il aperçut à quelque distance le petit Gerbert occupé à lire dans un parchemin, et qui ne faisait nulle attention à ce qui se passait autour de lui.

L'application de cet enfant, son immobilité comparable à celle d'une statue, son attitude méditative, au lieu de le toucher, firent sur lui un effet contraire, et rappelèrent dans son cœur tous ses motifs de courroux.

Il faut le dire même, il fut un moment tenté de tuer cet enfant et de se débarrasser par un meurtre des soucis de toute cette affaire, qui faisait le tourment de sa pensée. De sa puissante main il pouvait étrangler ou étouffer ce petit pâtre, sans qu'aucun

témoin pût élever une voix accusatrice contre lui. Mais le sire de Roquebrune était au fond un homme craignant Dieu, et l'idée de ce juge tout-puissant qui voit tout l'arrêta.

— Non, non, se dit-il, il vivra, il faut qu'il vive pour prouver combien j'ai raison.... On le dit innocent; moi je le dis coupable, et coupable de sorcellerie au premier chef. De quoi s'occupe-t-il encore en ce moment? C'est sans doute un grimoire qu'il déchiffre au lieu de garder ses chèvres. Il prépare encore quelque conjuration, quelque sort pour se donner de l'importance dans le pays, et se fait craindre comme magicien. Oh! va, suppôt de Satan, tu seras confondu avant qu'il soit peu, au grand jour de la justice! Tes noirceurs, tes crimes, commis dans l'ombre, seront dévoilés. Voilà pourquoi il faut que tu vives, voilà pourquoi il faut que je laisse encore subsister un vil insecte qu'il ne tiendrait qu'à moi d'écraser dans son trou!

En se tenant ce langage à lui-même, le sire de Roquebrune était en proie à un combat intérieur infiniment pénible; de grosses gouttes de sueur coulaient de son front sur son armure; un poids

énorme oppressait sa poitrine. Le remords l'atteignait de son aiguillon.

— Ce n'est jamais qu'un obscur, qu'un dangereux sorcier, reprit-il ; je ferais peut-être bien d'en purger le pays. Mais Dieu me le défend, et la volonté de Dieu est sacrée pour moi. D'ailleurs, on ne l'enfreint point impunément, et quand même je resterais impuni dans ce monde, il me resterait toujours le châtiment de l'éternité et le déshonneur d'avoir consommé le meurtre d'un enfant sans défense. Va, race maudite, tu comparâtras en justice, et tu me rendras compte de mes brebis mortes par ton fait, de mes innocentes brebis, mortes victimes de tes sortilèges diaboliques.

Il se parlait encore, lorsqu'un cri perçant vint retentir dans toute la vallée. Ce cri avait été poussé par Gerbert, qui avait interrompu sa lecture, et qui, levé, agitait le grand bâton qui lui tenait lieu de houlette.

A ce cri, le sire de Roquebrune retourne la tête, et aperçoit un animal énorme qui suit sa trace et menace de l'avoir bientôt atteint ; et c'est à Gerbert, à celui dont il rêvait la mort, qu'il devra ce service !

Il arrête son cheval, qu'un sentiment instinctif avait rendu presque tremblant. Il tire son glaive, seule arme qu'il eût à sa disposition, et, au lieu d'attendre le féroce animal, qui était sans doute affamé, il le charge avec une vigueur peu commune, et le blesse au-dessous de l'épaule. L'ours, sentant couler son sang, et n'ayant devant lui qu'une armure que ses dents ne peuvent entamer, veut fuir du côté de la forêt ; mais le cavalier lui coupe la retraite, et lui enfonce son glaive dans le corps jusqu'à la garde.

La bête chancela, fit encore quelques pas en perdant beaucoup de sang, puis elle tomba sur le dos pour ne plus se relever.

Cependant le sire de Roquebrune, que l'appel de Gerbert avait préservé de l'attaque inopinée de l'ours, revenait, malgré lui, à toutes ses défiances. Il n'était pas étonnant que, dans un esprit ignorant et accoutumé à toutes les préventions, on rencontrât un pareil entêtement.

Ce sorcier, pour se bien faire venir du comte de Roquebrune, ne pouvait-il pas avoir fait apparaître un ours pour avoir l'air d'avoir sauvé la vie au comte ? Le diable ne prend-il pas quelquefois la

forme de cet animal ? N'avait-on pas vu à Cîteaux, dans le chœur de l'église de l'abbaye, un ours considérer attentivement tous les moines, comme un officier de police qui fait sa ronde ? Tous ces récits que les légendes nous ont transmis lui repassaient dans la mémoire. Il jeta alors un regard sur l'endroit où il avait vu le chevrier. Mais chevrier et chèvres, tout avait disparu.

VIII.

LE PETIT CHEVRIER TRADUIT DEVANT LA JUSTICE.

Cette circonstance de la subite disparition du petit chevrier, circonstance très-simple en elle-même et très-facile à expliquer, avait replongé le baron de Roquebrune dans toutes ses perplexités et lui avait rendu tous ses injustes soupçons. Il n'en songea que plus activement aux préparatifs de la séance de justice qu'il devait tenir dans son castel de Roquebrune, sur le territoire de l'évêque de Saint-Flour.